Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 28 septembre 2026

Objet : Grands projets – Projet de rénovation de la Criée – Marchés de travaux pour Rénovation et extension de la Criée municipale à Quiberon

L'An deux mil vingt-six, le 28 septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : Mme Alizée POUILLET représentée par M. Gildas QUENDO ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR ; Mme Arlette ROSSIGNOL représentée par M. Gérard MAISNIER ; M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : M. Nicolas LECOMTE

Conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du 28 Septembre 2026

Délibération N°123/2026

Service référent : Services Techniques

Objet : Grands projets – Projet de rénovation de la Criée – Marchés de travaux pour Rénovation et extension de la Criée municipale à Quiberon

Rapporteur : Monsieur Serge BROSOLO, adjoint au Maire chargé des finances, de la commande publique et du mécénat.

Exposé :

Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension de la criée municipale à Quiberon, l'appel d'offres pour les marchés de travaux a été publié une première fois du 6 Février au 10 avril 2026 selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément à l'article L2124-2 du code de la commande publique. Le Conseil municipal en a été informé lors de la séance du 6 juillet dernier.

Considérant un dépassement budgétaire significatif à l'ouverture des plis (+ 1 955 478,47 € HT; +27 % par rapport à l'estimation APD), la commission d'appel d'offre du 26 mai 2026, après débat et à l'unanimité, a décidé de déclarer la procédure sans suite, au motif de l'intérêt général pour raisons budgétaires conformément à l'article R. 2185-1 du code de la commande publique.

L'ensemble du dossier de consultation a ainsi été repris et modifié pour permettre d'approcher l'objectif financier. Les évolutions suivantes ont également été intégrées :

- un redécoupage des lots, passant de 16 à 21 lots ;
- l'ajout de tranches optionnelles et variantes dans le CCTP

Ce dossier modifié a fait l'objet d'une nouvelle publication du 4 juin au 29 Juillet 2026 selon la même procédure d'appel d'offres.

Après l'analyse des 81 offres reçues, la Commission d'appel d'offres du 17 Septembre 2026, après débats et à l'unanimité, a décidé de :

- ne pas retenir la tranche optionnelle N°1 : réfection intérieure des viviers
- retenir la tranche optionnelle N°2 : ombrières photovoltaïques,
- retenir la Variante VAR 01 Remplacement du bardage en verre par un bardage polycarbonate (Moins value de 164 923,80 € HT)
- ne pas retenir les autres variantes et PSE proposées par la MOE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE

- de ne pas attribuer les offres des lots suivants et de relancer la consultation : (offres régulières et acceptables mais supérieures à l'estimation du maître d'œuvre)
  - Lot 8 - Menuiseries intérieures
  - Lot 18 - Ascenseurs
- de déclarer sans suite le lot 20 Equipement Process
- d'attribuer les différents lots comme suit au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Désignation des lots		Candidat retenu	Montant (€ H.T.)
1	Curage désamiantage	DBS	110 330,00 €
2	2.1 Démolition 2.2 Installation de chantier - Gros œuvre - Fondations	LEGENDRE	1 526 522,16 €
3	Charpentes bois - Charpentes métalliques	DL ATLANTIQUE	434 476,14 €
4	Couverture Etanchéité	ASTEN	568 000,00 €
5	Menuiseries extérieures	ALU RENNAIS OCEAN	151 119,00 €
6	Façade bardage	SMAC	303 155,45 €
7	Métallerie Serrurerie	PPLB	451 670,26 €
8	Menuiseries intérieures	*Lot Relancé - estimation*	*57 355,36 €*
9	Cloisons - Doublage	RAULT	129 436,41 €
10	Faux plafonds	SOPLAC	93 245,00 €
11	Panneaux frigorifiques	SMI	246 858,34 €
12	Revêtement de sol et résine	AN ORIANT	203 167,69 €
13	Peintures – Signalétique - Nettoyage	ARMOR PEINTURE	29 439,68 €
14	Chauffage - Ventilation – Plomberie	HERVE THERMIQUE	533 988,40 €
15	Production de froid et glace	UBBAK	943 302,50 €
16	Courants forts - Courants faibles – Photovoltaïque	EIFFAGE	580 040,73 €
17	Sûreté	SPIE	133 956,04 €
18	Ascenseurs	*Lot Relancé - estimation*	*43 228,81 €*
19	VRD Aménagements extérieurs	PIGEON	646 622,76 €
20	Equipement Process	*Déclaré sans suite* *Lot relancé*	
21	Criée Provisoire	SPACIOTEMPO	243 324,00 €
TOTAL *(y compris estimations)*			**7 429 238,73 €**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE

Le cout global des travaux de Rénovation et extension de la Criée est ainsi mis à jour à 7 429 238 € HT (valeur juillet 2026, hors viviers).

L'estimation PRO était à 7 824 990 € (y compris les travaux des viviers).

Il est rappelé que le projet comprend à la fois le bâtiment principal industriel de la Criée, la partie de l'étage affectée à la valorisation patrimoniale et touristique (prise en charge par la Communauté de communes), l'aménagement piétonnier Quai de Houat et les locaux de la SNSM. Les viviers seront réalisés ultérieurement selon une configuration modifiée, estimation 320 000 € HT soit un total de 7 749 238 € HT.

Le total de ces marchés de travaux excédant le seuil de délégation générale du Maire, le Conseil municipal est sollicité à autoriser leurs signatures.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 22 septembre 2026, la Commission Finances et Pêche a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique,

Considérant l'exposé ci-avant ;

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres du 17 Septembre 2026 ;

, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés présentés dans l'exposé supra et à signer tout document afférent à son exécution y compris notamment les avenants sans impact financier ou d'un montant cumulé inférieur à 5% du marché initial conformément à l'article L1414-4 du Code général des collectivités territoriales.

DIT que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire,

DIT que la présente délibération sera transmise aux services techniques pour exécution et la Direction des Finances et de la Commande Publique.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 29 septembre 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON ('MORBIHAN')

Patrick LE ROUX

R. A. A. : 2026
Classification actes : FINANCES LOCALES – 7.10 – DIVERS

Publié le 30 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260929-123_2026-DE